

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

TABLEAU DE BORD

Juillet 2014

Les accidents et maladies
professionnelles
du régime des salariés agricoles
1^{er} trimestre 2013

Tableau de bord

Les accidents et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles 1er trimestre 2013

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles (ORPA)
- Accidents du travail"

Responsable : Rakhsat SLEIMAN

sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Mauricette BRIAND

briand.mauricette@ccmsa.msa.fr

Jean-Claude CHRETIEN

chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

Mise en page : □

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Sources de données	4
Le champ de la population	4
Données présentées	4
1. Au 1^{er} trimestre 2013, le nombre de nouveaux ATMP baisse de - 6 %.....	5
2. 71 % des accidents du travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé.....	5
3. Le nombre d'ATMP avec nouvelles Incapacités permanentes partielles baisse de - 1 %	5
4. Le montant des prestations versées pour le 1^{er} trimestre 2013 est en hausse de + 2 %.....	6
Définitions	10
Annexe	11

Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité	7
Tableau 2 : Nombre d'ATMP avec arrêt et nombre de jours d'IJ par grands secteurs d'activité	8
Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux IPP et par grand secteur d'activité	9
Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité	9

Télécharger les données au format Excel : 

Les accidents du travail et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grands secteurs d'activités 1^{er} trimestre 2013

Sources de données

Les données proviennent :

- des déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés de la MSA figurant dans le Système d'information des maladies professionnelles et des accidents du travail (SIMPAT),
- des fichiers de report au compte carrière décrivant la structure du salariat en 2013.

Ce sont celles mises à jour au début de janvier 2014.

Le champ de la population

L'analyse porte sur l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement dans la période considérée pour la population salariée relevant du régime agricole de France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle. Ces trois départements bénéficient d'un régime social particulier en matière de protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Une catégorie de risque est attribuée à chaque exploitation ou entreprise. Elle correspond à l'activité principale de l'exploitation (voir annexe).

Données présentées

Dans les tableaux suivants les données présentées sont celles du 1^{er} trimestre 2013. Elles sont comparées aux données du 1^{er} trimestre 2012

Dans le présent document les données sont réparties pour les principaux grands secteurs professionnels.

Les accidents du travail et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grands secteurs d'activité 1^{er} trimestre 2013

Au cours du premier trimestre 2013, pour les salariés agricoles, 15 200 accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) sont dénombrés pour 309 millions d'heures travaillées. Ce nombre d'ATMP est en baisse de - 6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012.

1. Au 1^{er} trimestre 2013, le nombre de nouveaux ATMP baisse de - 6 %

Le nombre d'heures de travail recensé au premier trimestre 2013 croît de + 2,5 % pour s'établir à 309 millions d'heures travaillées (301 millions d'heures au 1^{er} trimestre 2012). La plus forte hausse concerne les secteurs « coopératives agricoles » avec + 5,6 % d'heures travaillées.

Au cours du premier trimestre 2013, 15 182 nouveaux ATMP sont dénombrés, en nette baisse de - 5,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. Cette baisse concerne notamment les secteurs « coopératives agricoles » avec - 9,7 % d'AT/MP en moins.

Le taux de fréquence est de 49,2 ATMP pour un million d'heures travaillées. Ce taux perd 4,3 points par rapport à celui du 1^{er} trimestre 2012 qui était de 53,5 accidents par million d'heures travaillées. Le taux de fréquence des « coopératives agricoles » baisse de 9 points, conséquence de l'augmentation du nombre d'heures travaillées et de la baisse du nombre d'accidents du travail. Le secteur des travaux forestiers a le plus fort taux de fréquence avec 84,2 accidents pour un million d'heures travaillées.

La répartition par type d'accidents montre une prédominance des accidents du travail avec 86,3 % du total des ATMP. Ce pourcentage est en baisse de 0,5 point par rapport au 1^{er} trimestre 2012. Les accidents de trajet concernent 7,5 % du total des AT/MP et leur part est en augmentation de + 0,6 point. Avec 6,2 % du total des ATMP, la part des maladies professionnelles est identique à celle de 2012.

2. 71 % des accidents du travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé

Au cours du 1^{er} trimestre 2013, le nombre d'accidents du travail ayant donné lieu, pour la première fois, à un paiement d'indemnités journalières (IJ) représente 70,7 % du total des accidents du travail reconnus sur cette période. Ce pourcentage est en hausse de + 1,5 point comparé à celui du premier trimestre 2012.

Au premier trimestre 2013, la part des accidents de trajet avec premier paiement d'IJ a augmenté de 2,4 points dans le total des accidents par rapport à 2012. En revanche, les maladies professionnelles qui ont donné lieu à un arrêt voient leur part diminuer de sept points comparé à la même période.

Le nombre moyen de jours d'arrêt par accident indemnisé est de 60 jours pour les accidents du travail, de 63 jours pour les accidents de trajet et de 304 jours pour les maladies professionnelles. Pour les maladies professionnelles, ce nombre moyen de jours d'arrêt indemnisé augmente de 26 jours comparé au 1^{er} trimestre 2012. Ce nombre moyen d'IJ augmente de 1 jour et demi pour les accidents du travail et diminue de 1 jour et demi pour les accidents de trajet.

3. Le nombre d'ATMP avec nouvelles Incapacités permanentes partielles baisse de - 1 %

Au cours du 1^{er} trimestre 2013, tous types d'ATMP confondus, 1 725 nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) ont été reconnues pour les salariés agricoles, soit une baisse de - 0,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. Parmi celles-ci, 1 137, soit les deux tiers, concernent les accidents du travail.

Par rapport au 1^{er} trimestre 2012, ce nombre de nouvelles IPP est en baisse pour les accidents du travail (- 1,6 %) et les accidents de trajet (- 4,8 %) mais en hausse pour les maladies professionnelles (+ 1,7 %).

Comparé au 1^{er} trimestre 2012, le nombre de rente attribuée (IPP d'au moins 10 points) est en hausse pour les accidents du travail et les maladies professionnelles avec respectivement + 4,3 % et + 9,9 %, et en baisse pour les accidents de trajet avec - 23,3 %.

4. Le montant des prestations versées pour le 1er trimestre 2013 est en hausse de + 2 %

Pour le premier trimestre 2013, les ATMP ont occasionnés le versement de 92,4 millions d'euros de prestations (soins de santé, indemnités journalières et rentes victimes). Le montant de ces prestations est en évolution de + 1,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. Les cultures et élevages (41 millions d'euros) et les coopératives agricoles (17 millions d'euros) sont les secteurs où le plus de prestations ont été versées. Viennent ensuite les travaux agricoles (12,2 millions d'euros de prestations) et les travaux forestiers (9,8 millions d'euros de prestations).

Le poste le plus important est celui des rentes de victimes avec 52,9 % du total des prestations versées. Le total des indemnités journalières représentent 36,9 % et les soins de santé 10,2 %. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, la part des indemnités journalières dans le total des prestations a diminué de 1,3 point et la part des rentes de victimes a augmenté de 1,8 point.

Les trois quarts des prestations concernent les accidents du travail. Les accidents de trajet représentent 9,2 % du total des prestations et les maladies professionnelles 17,1 %.

Télécharger les données au format Excel : 

Les ATMP du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grands secteurs d'activités 1^{er} trimestre 2013

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité

	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Taux de fréquence	Répartition des ATMP par types (en %)		
				Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
Cultures et élevages	104 260 849	5 508	52,8	86,0 %	5,0 %	9,0 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	41 367 620	3 483	84,2	92,6 %	3,8 %	3,6 %
Coopératives agricoles	43 169 669	2 224	51,5	83,9 %	5,2 %	10,8 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	93 642 568	1 263	13,5	66,6 %	28,5 %	4,9 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	26 382 672	2 704	102,5	90,0 %	9,6 %	0,4 %
Tous secteurs	308 823 378	15 182	49,2	86,3 %	7,5 %	6,2 %

Evolution 1^{er} trimestre 2012/1^{er} trimestre 2013

	Evolution en %		Ecart en points			
Ensemble	2,5 %	- 5,7 %	- 4,3	- 0,5	0,6	- 0,1

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 2 : Nombre d'ATMP avec arrêt et nombre de jours d'IJ par grands secteurs d'activité

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	4 736	79,8 %	70,0	274	87,2 %	93,1	498	64,7 %	304,7
Travaux forestiers / travaux agricoles	3 226	79,8 %	54,8	131	87,0 %	70,5	126	66,7 %	335,5
Coopératives agricoles	1 867	73,4 %	59,5	116	81,0 %	69,0	241	77,6 %	290,8
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	841	68,6 %	70,0	360	72,5 %	42,0	62	66,1 %	289,1
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	2 433	39,9 %	33,6	260	59,2 %	44,6	11	118,2 %	314,6
Tous secteurs	13 103	70,7 %	60,4	1 141	75,5 %	63,3	938	69,0 %	303,9

Evolution 1^{er} trimestre 2012/1^{er} trimestre 2013

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	- 5,3 %	1,8	1,8	- 7,4 %	0,1	9,8	- 3,1 %	- 12,4	36,6
Travaux forestiers / travaux agricoles	- 5,8 %	0,4	1,1	- 6,4 %	3,5	- 4,8	- 6,0 %	- 1,2	22,1
Coopératives agricoles	- 10,0 %	1,5	2,5	0,9 %	8,9	- 2,2	- 12,0 %	- 2,0	6,4
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	- 3,3 %	0,4	5,4	19,2 %	3,6	- 9,8	- 1,6 %	- 11,6	38,7
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	- 6,8 %	2,6	- 1,6	- 0,4 %	2,1	6,5	- 60,7 %	68,2	11,8
Tous secteurs	- 6,3 %	1,5	1,6	2,4 %	2,4	- 1,3	- 7,4 %	- 6,8	26,3

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux IPP et par grand secteur d'activité

	Nombre total de nouvelles IPP	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Accidents du travail		Accidents de trajet		Maladies professionnelles	
		Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%
Cultures et élevages	823	515	193	48	16	260	136
Travaux forestiers / travaux agricoles	373	293	103	14	6	66	37
Coopératives agricoles	273	159	53	10	0	104	65
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	157	87	34	36	8	34	13
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	95	83	27	12	s	s	s
Tous secteurs	1 721	1 137	410	120	30	464	251

Evolution 1^{er} trimestre 2012/1^{er} trimestre 2013

	Evolution en %						
Tous secteurs	- 0,9 %	- 1,6 %	4,3 %	- 4,8 %	- 23,3 %	1,7 %	9,9 %

Source : MSA

Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité

	Montant total	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Soins de santé	Indemnités journalières	Rentes de victimes	AT	Trajet	MP
Cultures et élevages	40 982 137 €	10,1 %	39,0 %	51,0 %	73,1 %	8,4 %	18,6 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	22 038 703 €	10,1 %	34,1 %	55,8 %	82,8 %	5,4 %	11,8 %
Coopératives agricoles	16 939 470 €	9,2 %	39,1 %	51,6 %	67,0 %	7,2 %	25,8 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	7 260 352 €	9,1 %	37,8 %	53,1 %	63,3 %	25,5 %	11,2 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	5 134 151 €	15,7 %	24,2 %	60,1 %	77,0 %	16,3 %	6,8 %
Tous secteurs	92 354 813 €	10,2 %	36,9 %	52,9 %	73,7 %	9,2 %	17,1 %

Evolution 1^{er} trimestre 2012/1^{er} trimestre 2013

	Evolution en %	Ecart en points					
Tous secteurs	1,9 %	- 0,51	-1,31	1,83	0,42	- 0,03	- 0,39

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Définitions

Nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures travaillées au cours du trimestre
Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Nombre de nouveaux ATMP avec et sans arrêt enregistrés dans le trimestre considéré
Taux de fréquence ATMP	Nombre d'ATMP pour 1 000 000 d'heures travaillées
Nombre d'ATMP avec arrêt	Accident ou maladie professionnelle ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité journalière (IJ) au cours de la période considérée
Nombre de jours d'IJ	Nombre total de jours d'arrêt indemnisés au cours de la période considérée
Nombre de nouvelles IPP	Nombre de nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) connues pour la première fois au cours de la période considérée
Taux IPP	Taux d'incapacité permanente partielle pour les nouvelles IPP connues au cours de la période considérée
Montants des soins de santé	Montants en euros versés pour les soins de santé au cours de la période considérée
Montant des indemnités journalières	Montants en euros versés pour les indemnités journalières au cours de la période considérée
Montants des rentes de victimes	Montants en euros versés pour les rentes de victime au cours de la période considérée.
Montant total ATMP	Somme des coûts soins de santé, indemnités journalières et rentes de victimes versés au cours de la période considérée

Sigles cités :

- ATMP** : Accidents de travail, de trajet et maladies professionnelles
DERS : Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
IJ : Indemnités journalières
IPP : Incapacité permanente partielle
MSA : Mutualité sociale agricole
SIMPAT : Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail

Annexe

Classement des exploitations et des entreprises agricoles par secteurs d'activités et catégories professionnelles :

- **CULTURES ET ELEVAGE - Secteurs d'activités n° 1 et 2**

110 - Cultures spécialisées ; 120 – Champignonnières ; 130 - Elevage spécialisé de gros animaux ; 140 - Elevage spécialisé de petits animaux ; 150 - Entraînement, dressage, haras ; 160 – Conchyliculture ; 170 - Marais salants ; 180 - Cultures et élevage non spécialisés ; 190 – Viticulture.

- **TRAVAUX FORESTIERS - Secteur d'activité n° 3**

310 - Sylviculture ; 320 - Gemmage ; 30 - Exploitations de bois proprement dites ; 340 - Scieries fixes.

- **ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES - Secteur d'activité n° 4**

400 - Entreprises de travaux agricoles ; 410 - Entreprises de jardins et entreprises paysagistes, entreprises de reboisement.

- **ARTISANAT RURAL - Secteur d'activité n° 5**

500 - Artisans du bâtiment ; 510 - Autres artisans ruraux.

- **COOPERATION - Secteurs d'activités n° 6 et 7**

600 - Stockage et conditionnement (sauf fleurs, fruits, légumes) ; 610 - Approvisionnement ; 620 - Traitement des produits laitiers ; 630 - Traitement de la viande ; 640 - Conserverie des produits autres que la viande ; 650 - Vinification ; 660 - Insémination artificielle ; 670 - Sucrierie, distillerie ; 680 - Meunerie, panification ; 690 - Stockage et conditionnement de fleurs, fruits ou légumes ; 760 - Traitement des viandes de volailles ; 770 - Coopératives diverses.

- **ORGANISMES PROFESSIONNELS - Secteur d'activité n° 8**

801 - Mutualité agricole ; 811 - Crédit agricole ; 821 - Autres organismes ; 830 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel statutaire ; 832 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel temporaire.

- **ACTIVITE DIVERSES - Secteur d'activité n° 9**

900 - Gardes-chasse et gardes-pêche ; 910 - Jardiniers, gardes forestiers ; 920 - Remplacement, travail temporaire ; 940 - Membres bénévoles ; 950 - Etablissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 970 - Personnels enseignants des établissements d'enseignement agricole privé visés ; à l'article 1144 du Code rural (11°) ; 980 - Travailleurs handicapés des ESAT (ex CAT).

- **APPRENTIS**

- **PERSONNEL DE BUREAU**

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore